ACTION 1.1 - AMÉNAGER LA LIAISON CYCLABLE BRUYÈRES-GÉRARDMER

SOCLE

CONTEXTE

- Connecter avec des itinéraires cyclables le territoire de la CCGHV à ces voisins notamment aux sites touristiques et de loisirs d'envergures

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Développer un modèle touristique moins dépendant de l'automobile
- Promouvoir l'éco-tourisme et le tourisme durable sur le territoire

Plan climat : Action en faveur d'une diminution forte des gaz à effets de serre : 21 kg de CO_2e économisés tous les 100 km réalisés à vélo comparativement à 100 km réalisés en véhicule thermique.

PUBLIC CIBLE

Habitants

Touristes

DESCRIPTION DES ACTIONS A MENER

1. PRESENTATION DU TRACE RETENU

- Itinéraire sur 2 EPCI : Communauté de communes Bruyères Vallons des Vosges (CCB2V) et Communauté de commune de Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV)
- Itinéraire empruntant en majorité (16,5 km) sur l'ancienne voie ferrée

2. ATTENDRE LES RESUTLATS DE L'ETUDE DE FAISABILITE POUR

- Statuer sur :
  - Le revêtement
  - Les aménagements en carrefour
  - Les équipements annexes
- Dresser un planning prévisionnel de travaux à partir du programme d'aménagement
- Disposer d'un plan de jalonnement
- Organiser le financement à partir de l'enveloppe calculée

3. CONDUIRE UNE ETUDE AVP

- Elaboration de l'avant-projet détaillé (APD)
- Définition de l'avant projet sommaire (APS)
- Réalisation de l'étude projet (PRO)

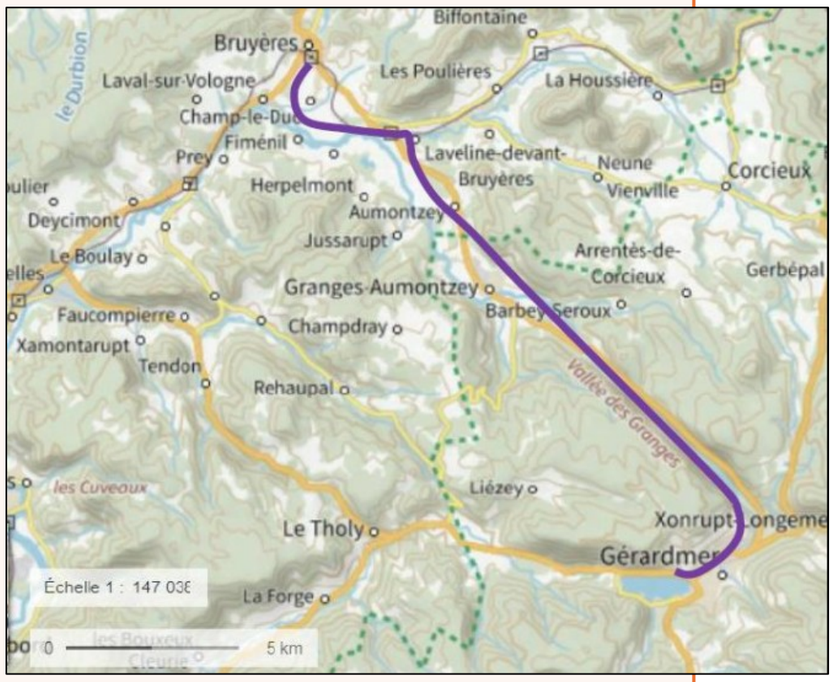

Source : CCTP – Appel d'offre PETR de la Déodatie

Point de vigilance

- Etude de faisabilité en cours de réalisation

LONGUEUR

Itinéraire sur 6 communes et 2 EPCI

- CCB2V : 6,8km
- CCGHV : 16,8km
- Total itinéraire : 23,6km

COÛT ESTIMATIF (HT)

Coût total de l'opération défini à la suite de l'étude de faisabilité en cours